Feuille de route pour le suivi et l’évaluation des programmes de transferts monétaires

## INTRODUCTION

Cette feuille de route contient de brèves orientations sur l’utilisation du module de suivi et d’évaluation. Le suivi et l’évaluation des programmes de transferts monétaires (PTM) commencent en fait dès la phase de mise en place, avec l’élaboration du cadre logique assorti d’indicateurs propres à l’intervention. Le suivi et l’évaluation sont particulièrement importants pour les PTM car l’argent peut être utilisé de différentes manières, ce qui n’est ni bon ni mauvais en soi. Ce sont le suivi et l’évaluation des PTM qui permettent de déterminer les usages les plus appropriés.

Le suivi des PTM aide à comprendre comment la communauté perçoit le programme ainsi que ses effets sur les groupes non bénéficiaires. Les transferts monétaires peuvent influencer les marchés, être influencés par eux ou avoir des effets multiplicateurs sur l’économie locale. C’est pourquoi il convient d’assurer un suivi régulier des marchés et en particulier des prix. Enfin, l’évaluation des PTM peut être réalisée à différentes étapes des programmes et peut aider à savoir si les produits, résultats et objectifs attendus ont été atteints, afin de mettre à profit les enseignements tirés.

Pour les besoins de la Boîte à outils, le processus de suivi et d’évaluation d’un PTM a été divisé en étapes, elles-mêmes divisées en étapes subsidiaires. Chaque étape subsidiaire comprend des outils pouvant être adaptés afin d’être utilisés dans des contextes et programmes de transferts monétaires (PTM) variés, par différentes organisations. Lorsque vous adapterez les outils à votre contexte et à vos besoins, pouvez consulter les orientations détaillées contenues dans les documents de référence suggérés aux niveaux du module et des étapes.

Les étapes et les étapes subsidiaires sont indicatives et ne doivent pas nécessairement être réalisées selon l’ordre proposé. Le suivi et l’évaluation devraient être adaptés à la taille et à l’envergure du programme. Il se peut que vous deviez sauter certaines des étapes ou des étapes subsidiaires proposées, en raison du manque de temps et de ressources, un problème courant dans les situations d’urgence. Dans tous les cas, vous devriez au moins respecter les normes minimales définies pour le module. Des normes minimales ont également été définies pour chaque étape afin de vous aider à définir les aspects prioritaires.

## NORMES MINIMALES

* La planification du suivi et de l’évaluation des PTM doit commencer dès la phase de mise en place.
* Le suivi et l’évaluation des PTM doivent s’appuyer sur les indicateurs définis dans le cadre logique.
* Assurez-vous que l’équipe de suivi est formée et que les outils ont été testés.
* Collectez les données de référence avant la première série de versements, ou au plus tard quand ces versements sont effectués.
* Garantissez une forme de suivi direct par une équipe du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, même si les versements sont effectués par un organisme tiers.
* Combinez des données quantitatives et qualitatives de différentes sources afin de permettre la triangulation.
* Avec l’aide des équipes chargées des finances et de la logistique, assurez un suivi des prix pendant tout le cycle du programme.
* Assurez-vous que des plans d’urgence sont en place, afin de pouvoir ajuster le programme au cas où les prix atteindraient le plafond au-delà duquel les avantages ne sont plus garantis.
* Assurez-vous que le programme comprend un volet d’évaluation.
* Faites participer les communautés et les pouvoirs publics locaux à la supervision et au suivi des programmes « argent contre travail ».

## ÉTAPES et Étapes subsidiaires

La Boîte à outils pour les transferts monétaires dans les situations d’urgence définit quatre étapes pour le suivi et l’évaluation des PTM. Elle contient des ressources visant à vous aider à :

**Planifier le suivi et l’évaluation d’un PTM.** Ce processus implique d’élaborer une stratégie complète de suivi et d’évaluation (comprenant un plan de travail détaillé des activités et une matrice de suivi et d’évaluation dotée d’indicateurs et de moyens de vérification), ainsi que de renforcer les capacités des volontaires et du personnel.

**Assurer le suivi du programme.** Ce processus commence par la collecte de données de référence, lesquelles devraient correspondre aux indicateurs définis dans le cadre logique et la matrice de suivi et d’évaluation. Les données de référence peuvent être collectées juste avant la première série de versements ou quand ces versements sont effectués. Le suivi des versements permet de savoir comment les opérations se sont déroulées et si les bénéficiaires ont reçu le montant correct dans les délais prévus. L’un des principaux buts du suivi post-distribution est de vérifier si les bénéficiaires ont utilisé leurs subventions et, si oui, comment. Ce suivi devrait donc être programmé de façon à laisser aux bénéficiaires suffisamment de temps pour dépenser les fonds reçus. Le suivi post-distribution peut aussi faciliter la détection des premiers signes d’éventuels impacts négatifs, et apporter des éléments de réponse en cas de réclamations liées au programme.

**Assurer le suivi du marché**, notamment des commerçants et des prix. Le suivi des commerçants peut faciliter la détection de problèmes du côté de l’offre, ainsi que d’effets potentiels du programme sur le marché. Le suivi des prix peut aider à déterminer si le projet remplit les objectifs attendus sans causer de perturbations. Lorsque l’évolution des prix fait que les subventions n’ont plus le même impact, il faut décider si des mesures doivent être prises et, si oui, lesquelles. La capacité d’une organisation de réagir aux variations des prix sera meilleure si elle dispose d’un budget et de plans d’urgence.

**Évaluer le programme.** Le processus d’évaluation commence par la définition de critères et de questions utiles à l’élaboration d’un cadre d’évaluation réaliste. L’évaluation des PTM peut aussi comprendre l’analyse des effets multiplicateurs du programme sur l’économie locale. Dans l’idéal, les évaluations devraient être réalisées par des entités indépendantes. Le mandat devrait donc clairement définir le but et le champ de l’évaluation, contenir des instructions détaillées sur la marche à suivre et expliquer quels résultats sont attendus de l’évaluation et à qui les conclusions sont adressées. Les rapports d’évaluation sont les instruments qui permettent de communiquer les résultats et de mettre à profit les enseignements tirés.

|  |
| --- |
| DOCUMENT DE RÉFÉRENCE Monitoring and Evaluation. Series on learning from cash responses to the tsunami. Étude analytique n° 6. HPG, ODI <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/4893.pdf> |